

*Routes d'aménagement régionales* donnant accès aux régions bien pourvues de richesses naturelles; le gouvernement fédéral assumera le coût de la construction mais l'entretien sera partagé par les gouvernements fédéral et territorial.

*Chemins d'accès initial (pistes de transport)*, c'est-à-dire des chemins d'hiver ou de toute saison reliant un nouvel emplacement de mise en valeur au réseau routier; le gouvernement fédéral contribuera pour jusqu'à 50 p. 100 du coût, mais les principaux usagers devront en assurer l'entretien.

*Chemins d'accès aux aéroports publics (terrestre ou lacustre)* pour assurer la liaison entre les aéroports et la route la plus rapprochée; l'aménagement et 85 p. 100 des frais d'entretien seront assumés par le gouvernement fédéral.

*Construction et amélioration des routes principales dans les provinces de l'Atlantique.*—

En vertu de ce programme, annoncé en février 1965, le gouvernement fédéral dépensera 30 millions de dollars durant trois années, au moyen de crédits spéciaux accordés à l'Office d'expansion économique de la région atlantique. Ces crédits supplémentaires permettent à l'Office de réaliser le programme d'assistance routière rendu public en 1964, alors qu'on a affecté une somme de 10 millions de dollars provenant du Fonds d'expansion économique de la région atlantique, à la construction urgemment requise de grandes voies de circulation dans la région atlantique. Les dépenses approuvées et les fonds versés par l'Office d'expansion économique de la région atlantique en vertu de ce nouveau programme, jusqu'au 31 mars 1966, sont inscrits dans l'exposé des dépenses autorisées de l'Office à toutes fins, au chapitre XXIV, section 7.

**Voirie urbaine.**—Les données sur la voirie urbaine proviennent des administrations des municipalités de plus de 1,000 habitants, des administrations des secteurs situés dans les régions métropolitaines de recensement, des zones urbanisées de plus de 1,000 habitants et des municipalités rurales de plus de 15,000 habitants. De brefs détails paraissent au tableau 3; on trouvera des renseignements plus détaillés dans le rapport annuel du B.F.S.: *Road and Street Mileage and Expenditure* (n° de catalogue 53-201).

### 3.—Statistique de la voirie urbaine, 1964 et 1965

Détail		1964	1965
<b>Dépenses totales déclarées<sup>1</sup></b> .....	miliers de dollars	283,015	329,308
Construction neuve.....	"	144,343	165,738
Reconstruction, réparations, nettoyage, sablage, déneigement, administration, etc.....	"	138,672	163,570
<b>Longueur totale</b> .....	milles	42,177	44,312
Revêtement dur.....	"	6,884	7,073
Revêtement souple.....	"	19,177	20,832
Gravier et autres revêtements.....	"	14,133	14,370
Terre.....	"	1,983	2,037

<sup>1</sup> Comprend les dépenses pour trottoirs, sentiers, ponts et bacs.

### Section 3.—Véhicules automobiles

**Immatriculation des véhicules automobiles.**—Le nombre de véhicules automobiles immatriculés augmente chaque année; il a atteint un sommet de 6,698,778 en 1965. Sur ce total, 5,279,373 étaient des voitures particulières, soit une pour 3.7 personnes. Le tableau 4 indique les immatriculations par province, et le tableau 5, le genre de véhicules immatriculés, par province.